

Recrutement contractuel au titre de la rentrée scolaire 2025, en référence au grade d'adjoint d'animation, à temps non complet annualisé pour une quotité horaire de 8 heures hebdomadaires.

En proximité immédiate de Caen et membre de sa Communauté urbaine, la Ville de Mondeville accueille et déploie de nombreux services publics de qualité et bénéficie d'un tissu économique et associatif particulièrement dynamique. A travers ses politiques publiques ambitieuses en faveur de la transition écologique et de la solidarité et de son soutien important à la vie culturelle et sportive, elle veille à offrir un cadre de vie privilégié à ses 10 000 habitants.

En période scolaire, vous assurez l'accueil des enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le temps du midi (de 11h30 à 14h).

### Missions

Sous l'autorité du coordinateur périscolaire de votre site d'affectation, vous avez en charge les missions suivantes :

- Accueillir les enfants hors du temps scolaire, animer des temps de vie quotidienne en tenant compte des besoins, des rythmes de l'enfant et de ses attentes
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Contribuer aux projets d'animation et proposer des temps d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif de la collectivité
- Favoriser les relations avec les familles
- Garantir la coordination avec les enseignants
- Participer à des temps de formation, de préparation, de bilan
- Ranger et respecter le matériel
- Transmettre des informations, rendre compte et alerter pour toutes les situations difficiles

### Compétences

BAFA ou équivalent souhaité

Expérience de l'animation auprès des enfants souhaitée

<b>Savoirs</b>	Bonne connaissance des différentes étapes du développement de l'enfant
<b>Savoir faire</b>	Capacité d'organisation
<b>Savoir être</b>	Sens des responsabilités et de la sécurité Discrétion professionnelle, réserve, neutralité Ponctualité, disponibilité Sens du travail en équipe Motivation, dynamisme, sens de l'écoute, créativité Sens du service public

### Conditions de travail

Temps de travail annualisé sur la base d'un temps non complet de 8 heures hebdomadaires

Contrat initial d'une durée limitée, renouvellement possible sur la durée de l'année scolaire

Rémunération contractuelle, régime indemnitaire, prime annuelle, action sociale (CNAS, COS)

**Adresser lettre de candidature motivée, CV et copie des diplômes à Madame la Maire**

**Jusqu'au 30 juin 2025**

**par mail à [recrutement@mondeville.fr](mailto:recrutement@mondeville.fr)**

*Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service recrutement qui transmettra vos coordonnées au service concerné.*